

par économie, ce qui nous semble le plus probable, pour témoigner de ses intentions pacifiques, que la Prusse prend ces mesures, peu importent, le fait est toujours là. Nous ne sommes pas de ceux qui proclament que si la guerre doit éclater un jour ou l'autre, mieux vaudrait en finir tout de suite. Nous croyons que chaque mois qui s'écoule détruit une chance de guerre, force les gouvernements à mieux calculer les dangers de la lutte, et permet à l'opinion publique de manifester ses sentiments essentiellement pacifiques.

L'International, de Londres, nous apporte un document d'une bien plus haute gravité, il s'agit de savoir s'il est vrai. C'est le texte d'une note confidentielle adressée par l'Autriche à la Prusse et à la Russie, et les engageant à se coaliser contre la France, dont la politique serait un danger permanent pour l'Europe. Nous voilà loin de la triple alliance dont on parlait ces jours derniers entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, et que penser des projets de prochain voyage en France de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche? Ce n'est pas que la défection de l'Autriche fût inévitable; mais nous n'apercevons pas bien quel serait le but de sa politique nouvelle. Attendons quelque information à cet égard.

C'est à tort qu'on avait annoncé que la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif aux terrains du Tricadéro et du Luxembourg, proposerait le rejet de la loi. Le rapporteur, M. Clary, conformément à l'avis de la majorité de la commission, proposera l'adoption de la loi.

Le général Fleury doit se rendre en Angleterre; mais son voyage est tout étranger à la politique.

M. Gibial s'est désisté de sa candidature dans la Dordogne, ce qui a surpris personne.

Dans les couloirs de la Chambre, on s'occupe toujours beaucoup des futures élections; mais nos honorables ne sont pas mieux renseignés que les humbles journalistes, et ne savent rien par la raison toute simple qu'il n'y aura rien de décidé avant trois ou quatre mois.

M. P. Limayrac doit prêter serment aujourd'hui entre les mains de l'empereur, et partira ensuite pour le chef-lieu de sa préfecture.

C'est seulement dimanche prochain, dit-on, que M. Jules Favre doit être présenté à l'empereur par M. de Rémusat et M. Villemain.

Hier a eu lieu, au palais de la Présidence, le premier des trois bals que M. Schneider doit donner avant la clôture de la session. Celui d'hier a été splendide, il y avait environ 1,500 invités.

La cour de cassation vient de rejeter le pourvoi de la famille de Montmorency contre le décret qui a conféré le titre de duc de Montmorancy à M. Adalbert de Talleyrand-Périgord.

Sothorn, l'acteur anglais dont nous avons l'année dernière, vu la figure grimée mille fois reproduite sur tous les murs de Paris, vient d'être atteint de folie; cela devait arriver. Il croit avoir onze doigts.

CH. CAHOT.

Paris, 27 avril.

Désarmement et modifications administratives pour ne pas dire ministérielles. Ces mots résument les nouvelles politiques du jour. On sait que la Prusse doit donner à ses soldats de nombreux congés, à partir du 1er juin; on assure qu'une mesure analogue sera prise en France. Quant aux changements dans le haut personnel administratif on ne fait que répéter les bruits ayant cours depuis longtemps.

Les congés accordés à l'armée ne constituent pas à proprement parler le désarmement, mais mieux vaut cela que rien; c'est autant d'économies pour le budget et

un certain nombre d'hommes peuvent se préparer à rentrer dans la vie civile. En outre, l'impression que produira cette mesure sera bonne, car elle atteste par un fait et non par des paroles les dispositions pacifiques du gouvernement.

La victoire des Anglais en Abyssinie a fait sensation à Paris; beaucoup croyaient et quelques-uns espéraient que l'Angleterre trouverait là son expédition du Mexique. Or, l'entreprise a glorieusement réussi et une fois le but atteint, l'Angleterre ne s'occupera pas de civiliser l'Abyssinie; elle gardera une station sur la côte, et ce sera pour elle le Gibraltar de la Mer rouge.

Aujourd'hui a eu lieu à St-Sulpice le service funèbre de M. Arthur Guillemin, lieutenant aux zouaves pontificaux. Voici à ce sujet quelques détails qui ne manquent pas d'intérêt.

Arthur Guillemin fut tué à Monte Libretti. Pour satisfaire sans doute à un désir de la famille, M. l'abbé Brun et quelques personnes parmi lesquelles était M. de Damas, des zouaves pontificaux, recherchèrent son corps pour le ramener en France. On ne put le trouver. M. de Damas résolut alors de s'adresser à Menotti Garibaldi. Il alla donc le trouver chez lui. Menotti s'est marié récemment, il vit comme un simple bourgeois aisé et en bon père de famille. Il accueillit avec empressement M. de Damas, le retint à dîner, le fit coucher chez lui. La conversation roula à plusieurs reprises sur la dernière expédition garibaldienne. Menotti déclara qu'il n'y avait pas eu d'élan et d'enthousiasme de la part des volontaires; que son père avait peut-être été le seul qui se lançât avec enthousiasme dans l'entreprise contre Rome, que l'instigateur de toute l'affaire était M. Ratazzi qui lui-même était poussé par M. de Bismarck, etc. Ensuite il indiqua de la manière la plus précise les moyens de retrouver le corps de M. Guillemin, qu'il avait fait enterrer à côté d'un garibaldien. Le cadavre fut en effet retrouvé, facilement reconnu et rapporté en France. Le service funèbre a été célébré à St-Sulpice; le nonce du Souverain Pontife, Mgr Ghigi, y assistait; les plus grandes, les plus anciennes familles de France avaient là des représentants et la manifestation silencieuse qui a eu lieu autour du cercueil avait un caractère particulièrement imposant.

On a beaucoup remarqué la leçon que le Constitutionnel — sans doute pour inaugurer les fonctions de son rédacteur en chef M. Baudrillard — donne au Figaro, qu'il qualifie de « journal avide de chroniques frivoles et de nouvelles à sensation ». Il lui reproche d'avoir manqué aux convenances, en publiant des détails sur l'état mental de M. Forcade, rédacteur de la Revue des Deux-Mondes, et en divulguant des secrets de la vie privée. On aurait compris qu'une telle note parût dans la Revue des Deux-Mondes; elle a surpris ceux qui l'ont lue dans le Constitutionnel.

Je ne sais pas comment le Figaro prendra la leçon; mais il est facile de répondre au journal de la rue de Valenciennes que les chroniques frivoles ont l'avantage d'attirer les lecteurs et les abonnés, et surtout le mérite inappréciable de ne pas attirer à leurs auteurs l'amende et la prison, comme des articles où la politique serait trop approfondie. Sans établir de comparaison, il suffira de constater qu'au théâtre des frivolités indécentes sont permises et que l'on y interrompt des drames de Barrière, d'Alex. Dumas, et d'autres qu'il n'est pas nécessaire de nommer.

M. P. Limayrac part, dit-on, ce soir pour l'hôtel de la préfecture de Cahors.

Le Moniteur ne reproduira pas les discours de M. J. Favre et de M. de Rémusat pas plus que ceux de M. Grairy et de M. Vitet; il renonce ainsi à une tradition qui, si je ne me trompe, avait toujours été observée jusqu'à présent.

— Disait le docteur, s'écria ce dernier, vous me feriez bien périr d'impatience. Je suis venu pour avoir avec vous un entretien sérieux et décisif.

— Il ne serait agréable de me mettre entièrement à votre service, monsieur Van Horst, répondit le docteur; mais on m'a mandé à la grande métairie, où le fermier vient d'avoir une attaque. Vous le voyez; je n'ai pas le temps.

— Vous en ferez, du temps. Si malade que soit le fermier Thomas, il n'est pas plus malade que moi, soyez-en sûr. Je n'ai pas ferme l'œil de toute la nuit. Je me suis retourné, j'ai remué et sauté dans mon lit comme un poisson sur le grill. Mon cœur a battu et palpitait outre mesure; mes oreilles ont chanté et tinté; j'ai eu les rêves les plus affreux. Mes nerfs s'agitent si fort, que je les sens travailler comme de petites cordes qui seraient tendues sur chacun de mes membres. En outre, je sens de nouveau cette douloureuse barre sur l'estomac. Il faut que cela ait une fin. Il y a maintenant six mois que je suis entre vos mains, et, bien loin de me rétablir, je vais de pis en pis. Vous m'avez pourtant formellement promis de me guérir en peu de temps. Si vous n'avez pas d'autre traitement à me prescrire, dites-moi franchement que vous ne connaissez pas les causes de ma maladie.

— Moi, je ne connais pas la cause de votre maladie? s'écria le docteur avec dépit. Qu'y a-t-il à connaître à cela? Toutes les maladies proviennent d'inflammation. Celle-ci vient d'une surabondance de force dans quelque partie du corps. Et pour rétablir l'équilibre, il n'y a qu'à lever cette force malade, ce feu excessif, de l'endroit où ils se sont concentrés.

M. Devienne a lu aujourd'hui au Sénat son rapport sur la loi de la presse; naturellement il conclut à l'adoption de la loi. CH. CAHOT.

Les grèves s'étendent dans presque tous les charbonnages de la Belgique. Voici les dernières nouvelles du Journal de Charleroi:

« La grève, qui avait d'abord éclaté à Forchies, continue et s'étend vers le centre. Au charbonnage de Piéton-Campagne, que nous avons signalé, il faut ajouter son voisin, celui du Bois-des-Vallées, à Piéton, la fosse de Saint-Eloi, à Carnières, ainsi que le charbonnage des Français, à Andelues.

« Cette grève se passe, du reste, en allées et venues. Les ouvriers ne manifestent aucune intention hostile, ni à l'égard de la propriété, ni à l'égard de la troupe. Ils ne travaillent pas, alléguant pour prétexte, les uns que le travail ne leur donne pas de quoi vivre, les autres que c'est à cause de la troupe, dont la présence, qu'ils considèrent comme un acte de méfiance ou de contrainte, les importune.

« Hier, 200 mineurs des environs se présentent à Forchies, où ils trouvent les soldats qui les empêchent d'approcher du charbonnage. Ils s'éloignent sans protestation et se dirigent vers Carnières, à deux lieues de Forchies.

« A Piéton-Campagne, le directeur demande en riant à ses ouvriers en grève la permission de retirer au moins les chevaux qui sont dans la fosse. Les ouvriers s'offrent pour reprendre les chevaux à tour de rôle.

« Le chômage de ces divers charbonnages laisse inoccupés de 1,800 à 2,000 ouvriers.

« Le bataillon de carabiniers est parti jeudi, à une heure après midi, pour Andelues.

« M. de Baroy, procureur général, s'est rendu sur les lieux pour juger de l'état des choses.

#### CHRONIQUE DU JOUR.

Il nous revient des provinces de l'Est, dit le Journal de Paris, que plusieurs des fortresses de la frontière ont reçu, dans ces derniers temps, des approvisionnements de vivres en quantité suffisante pour permettre aux garnisons en état de se passer d'achats au dehors pendant plusieurs mois.

De plus, l'intendance générale de l'armée a fait des commandes considérables de biscuits de mer, destinés à l'alimentation des troupes de terre.

On assure que le maréchal ministre de la guerre vient de donner des ordres pour le rapatriement immédiat d'un certain nombre de régiments qui, depuis quelques années, tenaient garnison en Algérie.

On explique cette mesure par les difficultés que l'administration de la guerre éprouve à nourrir en ce moment un grand nombre de soldats, au milieu d'une population ravagée par la misère et la famine.

Londres a été mis dans un grand émoi dimanche par la nouvelle que le prince Alfred, duc d'Edimbourg, deuxième fils de la reine Victoria, a manqué d'être assassiné le 12 mars, dans un pique-nique Port-Jackson, Nouvelle Galle du Sud, Australie. Heureusement la blessure n'est pas mortelle, et le prince a pu retourner à bord de sa légation. L'assassin est un Irlandais du nom d'O'Farrell, qui s'est avoué l'auteur du crime. Il a été déchargé un coup de pistolet sur le prince et l'a atteint dans le dos. La balle a pu être extraite aisément deux ours après par les médecins Watson et Young. Arrêté sur le champ, O'Farrell a tiré une seconde fois avant de lâcher son arme et il a blessé gravement une personne du nom de Thorne. La dépêche qui nous apprend ces détails nous dit aussi qu'après avoir pris l'avis des

médecins, le commodore Lambert, commandant la station navale dans les mers Australes, a ordonné au prince de revenir immédiatement en Angleterre.

Décidément, la Prusse tient le pas dans les fêtes de Turin. Le correspondant de la Liberté raconte en ces termes un incident du bal de la cour:

Le prince royal de Prusse a valsé avec la princesse Marguerite, adorable de grâce et d'abandon; je ne ferai pas le même compliment au prince de Prusse; il valse comme tous les Allemands, avec précision, mais il valse à la prussienne, raide, immobile, tout d'une pièce.

La princesse Marguerite a valsé ensuite avec le fils du banquier Cassano qui, très-ému sans doute ou danseur médiocre, a arrosé une des garnitures de la robe de la princesse.

Grand émoi! Les dames d'honneur qui n'ont pas inventé la télégraphie de campagne, se consultaient vainement, lorsqu'on vit le prince de Prusse tirer de la poche de son habit un porte-monnaie de tresse sous, — fabrique de Berlin, — contenant une tresse. L'élastique ayant cédé, le prince y prit une paire de petits ciseaux, mit le genou en terre et coupa la garniture attachée et pendante.

Au moment où la jeune princesse tendait la main pour ressaisir son morceau de dentelle, on ne fut pas médiocrement surpris de voir le prince se relever, poser la précieuse relique sur son cœur, la plier méthodiquement et la mettre dans la poche de son habit.

Voici un autre incident qui se rapporte au carrousel:

Au moment où Mme d'Usedom, femme du ministre de Prusse, se préparait à monter en voiture, une garde municipale, pour éviter un encombrement, crut devoir faire reculer le carrosse du ministre.

— Peters, pourquoi reculez-vous? s'écria la comtesse.

— Madame, c'est un agent qui m'en a donné l'ordre.

— Avancez sur-le-champ, et dites que je suis la Prusse!

Voilà un mot qui en dit beaucoup: Je suis la Prusse! Avec ce mot-là on passe partout. Autrefois, on disait: Je suis la France! et on passait aussi partout. Mais aujourd'hui la parole est à la Prusse.

Pour la chronique du jour: A. DORMEUIL.

#### CHRONIQUE LOCALE

A l'ouverture de la séance du Corps législatif d'hier, M. Jules Brame a déposé le rapport de la commission de la loi sur l'emprunt de la ville de Roubaix.

Nous apprenons que les travaux d'achèvement du canal de Roubaix seront adjugés, à la préfecture de Lille, le 15 mai prochain, sur la mise à prix de 2,492 888 f. 30 cent.

Sur le compte-rendu des actes de dévouement signalés pendant le mois de décembre 1867, des médailles d'honneur ont été décernées aux personnes dont les noms suivent:

MM. Alfred Leserre, capitaine de la compagnie des sapeurs-pompiers de Tourcoing; Charles Maillard, lieutenant à la même compagnie; Edouard Henne, caporal de sapeurs-pompiers à Tourcoing. (Se sont exposés à des dangers sérieux dans un incendie. Le sieur Leserre, titulaire d'une médaille en argent de 2<sup>e</sup> classe, a été blessé.)

Les assises du Nord s'ouvriront à Douai, le lundi 11 mars prochain.

Sont désignés comme membres du jury: MM. Carrez-Cheval, quincaillier à Roubaix; Jean-Louis Delcroix, rentier à Roubaix;

Désiré Félix Leurent, fabricant à Tourcoing; Delobel-Seynave, propriétaire à Linselles.

Par décision ministérielle, un secours de 60 fr. a été accordé au sieur H. J. Vermelle, ancien militaire.

La cour de Douai a rendu récemment, en matière de scellés, un arrêt qui intéresse les avoués, les notaires et un peu le monde. Il s'agissait de savoir si, quand les scellés ont été apposés après décès sur les meubles et effets mobiliers d'une personne qui n'a d'autres héritiers que des collatéraux, et qui a institué un ou plusieurs légataires universels, ceux-ci peuvent requérir la levée de ces scellés sans y appeler les héritiers du sang dépouillés par le testament.

Les légataires F..., dans l'espèce, avaient requis M. le juge de paix du canton nord d'Arras de procéder à cette levée; mais il avait cru pouvoir se dispenser d'y appeler les présomptifs héritiers. Les légataires universels en vertu d'un testament authentique, et en l'absence d'héritiers à réserve, ils avaient la saisine de la succession du défunt; leur titre avait effacé celui des présomptifs héritiers, qui, par la volonté du testateur, étaient désormais étrangers à la succession.

Sans méconnaître la gravité de ces raisons, le juge de paix, en présence des termes formels de l'article 931 du code de procédure civile portant: « Les formalités pour parvenir à la levée des scellés seront... 3<sup>e</sup> une sommation d'assister à cette levée faite au conjoint survivant, aux présomptifs héritiers, à l'exécuteur testamentaire, aux légataires universels et à titre universel, s'ils sont connus et aux opposants », ne crut pas pouvoir passer outre hors la présence des héritiers; et se fondant sur les termes impératifs de la loi de procédure, dont la prudence peut se concilier avec le principe de la saisine, édicté par l'article 1,006 du code Napoléon, il renvoya les légataires requérants en état de référé devant le président du tribunal civil.

Le magistrat, dans une ordonnance fortement motivée, approuva les scrupules du juge de paix, et enjoignit aux légataires universels de faire sommation aux présomptifs héritiers, conformément à l'article 931.

Les légataires s'étant pourvus par appel contre cette ordonnance de référé, la cour « adoptant les motifs du premier juge » a mis cet appel à néant, avec amende et dépens (2<sup>e</sup> chambre civile de la cour de Douai, audience du 27 février 1868, conclusion confidentielle du ministère public).

Nota. — La cour n'a fait, du reste, que confirmer, par une application de plus, le principe général de sa jurisprudence sur la matière, par trois arrêts antérieurs; elle avait déjà jugé que la saisine déférée au légataire universel dans le cas où il n'existe pas d'héritiers réservataires, n'empêche pas les héritiers du sang de requérir, à titre conservatoire, l'apposition des scellés — et même l'inventaire, élargi d'avancer, et sauf à en supporter définitivement les frais, si le legs universel prévaut (6 août 1838, — 29 mai 1845, — 20 décembre 1847).

Nous lisons dans le Mémorial de Lille:

« On nous assure que Mgr l'archevêque de Cambrai, en tournée épiscopale, doit poser très-prochainement à Lille, la première pierre d'un orphelinat qui serait situé derrière le Cercle orphéonique, entre les rues Boileux et Beaulieu.

« Cet établissement, d'après les renseignements sommaires qui nous parviennent à l'instant, serait dû à la générosité de M. le X..., qui, déjà, en a créé un à Dunkerque. Le terrain a, dit-on, une valeur de 450,000 francs, et le bâtiment coûterait un million.

« C'est un architecte de Paris qui serait chargé de l'érection de cet établissement.

— Je viens parce que je suis malade, et parce que je suis secouru par le bureau de bienfaisance, ce qui fait que je ne puis aller ailleurs. J'ai ressenti de nouveaux douleurs violentes; le mal n'est que dans le foie. Il me semble que je ne traînerai plus longtemps, docteur.

— C'est bon. Le foie? Non, votre estomac, votre foie, votre bile, tout votre intérieur est enflammé. Je vous enverrai mon domestique cette après-midi pour vous poser une douzaine de sangsues sur l'estomac.

— Oh! monsieur, supplia le malade, ces buveuses de sang coulent si cher au maître des pauvres! Si vous ne prescrivez plutôt quelque chose pour me fortifier un peu?

— Non, une douzaine de sangsues, vous dis-je. Que connaissez-vous à cela? Le moindre paysan, l'homme le plus ignorant voudrait faire le médecin, à présent! Allons, partez vite; mon temps est précieux.

— Et bien, grommela le malade et en s'en allant, je vous dis que les sangsues ne me toucheront plus. J'ai déjà eu trop de ces bêtes assassines sur ma peau, qui m'ont sucé les forces de mon corps. Et puisqu'il faut que je succombe quand même, j'aime mieux mourir en gardant dans mes veines le peu de sang que vos perfides bêtes m'ont laissé.

M. Heuvels se mit en colère, et menaça le client téméraire. Mais celui-ci courut vers la porte et échappa au courroux du docteur offensé.

Mécontent et maugréant, M. Heuvels se rendit au salon où l'attendait, se promenant de long en large, le visiteur atteint d'une maladie nerveuse.

— Vous dites toujours la même chose; mais, si ce système repose sur la vérité, si ma maladie est si facile, si simple à connaître, pourquoi donc ne me guérissez-vous pas?

— Les nerfs, voyez-vous, monsieur Van Horst, demandent beaucoup de temps pour se rétablir. D'ailleurs, vous êtes un malade volontaire, vous ne suivez pas mes prescriptions.

— Je ne suis pas vos prescriptions! s'écria le malade. Ah! plutôt à Dieu que je ne les eusse jamais suivies! Je me suis soumis, comme un esclave à votre volonté. Qui sait si ce ne sera pas mon malheur?

— Vous m'avez dit le docteur, qui se sentait profondément blessé et avait peine à contenir sa colère.

— Ah! ah! il mange trop! ricana l'autre. Tous les jours du lait battu, de la soupe maigre et claire, et un morceau de poulet dont un enfant ne ferait qu'une bouchée. Si je n'avais pas ma pipe pour tromper mon estomac, j'aurais succombé depuis longtemps. Je meurs de faim du matin au soir... et je mange trop!

— Vous ne vous tenez pas en repos, comme je vous l'ai commandé. Qui vous a permis de venir ici vous-même, de vous fatiguer et de vous exposer ainsi?

— C'est vrai, vous m'avez défendu tout exercice; mais je n'y tenais plus. Durant cette longue nuit d'insomnie, j'ai pensé à mon lâcheux état, et ces réflexions n'ont fait qu'affermir la résolution que j'ai prise d'essayer d'autres remèdes; car, croyez-moi, votre système d'épuisement me conduirait infailliblement au tombeau.

Le docteur, persuadé que M. Van Horst attachait le plus grand prix à ses soins,

crut pouvoir recourir à la brusquerie pour se débarrasser d'un malade aussi difficile. Il se leva et dit avec une impatience dédaigneuse:

— Ne le prenez pas de mauvaise part, monsieur Van Horst, mais en ce moment je n'ai pas le temps de continuer à entendre vos plaintes. Si vous savez mieux que moi comment il faut traiter votre maladie, vous n'avez besoin de personne, et pouvez vous soigner vous-même.

— Mais, monsieur Heuvels, pourquoi n'essayeriez-vous pas sur moi un autre traitement? Je suis assurément maître de ma personne, n'est-ce pas? Il y a bien, je vous en prie, je vous en conjure, finissons-en avec tous ces moyens débilissants. Depuis six mois, ils n'ont produit sur moi que de détestables effets. Voyons, soyez conciliant; que me conseillez-vous?

— Voilà qui est parfait s'écria le docteur. Désormais les inales écrits eux-mêmes leurs ordonnances! Mais un médecin ne se plie pas à de pareils caprices. Ce que je vous conseille, demandez-vous? Une bonne saignée, un repos absolu, la diète, ou à peu près, et de l'eau de réglisse pour seule boisson; car vous comprenez bien...

— Assez, assez! interrompit avec colère le malade en se levant de son siège. Puisque vous êtes inflexible, je n'ai plus qu'à vous remercier de vos soins. Veuillez m'envoyer votre note et suspendre vos visites.

Cette invitation inattendue parut effrayer le docteur. Quoique M. Van Horst fût un malade bien difficile, c'est avec chagrin que le médecin eût perdu un client si riche et si généreux. Il dissimula donc sa surprise, serra la main du malade,

et lui dit en riant:

— Vous n'y pensez pas, monsieur Van Horst. Ces gens nerveux ont tous des idées bizarres. Essayez-vous, mon ami, prenez vos aises, allumez votre pipe; nous allons parler une bonne fois et sérieusement de votre maladie, et je vous démontrerai qu'elle n'est autre chose qu'une irritation excessive de votre estomac, irritation dont on doit avoir raison par...

L'autre retira sa main, et répondit avec l'accent d'une résolution inébranlable:

— Non, non, je n'écoute plus. Je veux bien rester votre ami; mais maintenant j'ai hâte d'aller chercher un autre médecin. Vous savez probablement qu'un homme dont les nerfs sont malades est inflexible dans ses dessein, et pressé de les accomplir?

— Asseyez-vous, rien qu'un instant, reprit M. Heuvels avec un aimable sourire. Ainsi, vous avez envie de prendre un autre médecin? Faites attention, monsieur Van Horst, et ne vous laissez pas tromper par l'apparence. Il court actuellement de par le monde quantité de jeunes gens, frais échappés de l'Université, qui s'efforcent d'aveugler les gens simples par des phrases ampoulées, et par le clinquant d'un charlatanisme appris par cœur; mais je vous le demande, que peuvent-ils bien savoir?

— Est-ce du jeune docteur, votre voisin d'en face, que vous parlez ainsi? On dit assez de bien de lui. Je ne le connais pas; mais, selon le bruit qui court, il aurait déjà passablement à faire.

HENRI CONSIGNE.

La suite au prochain numéro